
INTRODUCTION A LA TOPONYMIE

La toponymie (du grec "*topos*" : lieu) étudie l'étymologie des noms de lieux, leurs transformations et les relations que l'on peut établir entre ces noms et les langues du pays, ou d'autres langues très anciennes (Pré-indo-européen, celte, gauloise, latine, parfois du grec...).

❖ **Indo-européen** : Langues dérivées de celle du peuple aryen dispersé en deux branches, l'une vers l'Europe, l'autre vers l'Inde. L'indo-européen comprend aussi bien les dialectes hittites, iraniens et grecs que les dialectes, celtes, italiques, germaniques ou slaves.

❖ **Celte, celtique** : Langues d'origine indo-européenne parlées par des peuples qui s'établissent en Europe 2000 ans avant JC. Les différents dialectes celtes sont assez proches. On appelle aussi ces dialectes, **vieux celtique** pour les distinguer des langues celtiques modernes.

❖ **Gaulois** : Une des langues de la famille des langues celtes, parlée en Europe centrale, dans la vallée du Danube et dans la France actuelle à partir du VIII^{ème} siècle avant JC.

❖ **Latin (classique)** : Langue parlée par l'aristocratie romaine et utilisée par les écrivains. Elle apparaît au III^{ème} siècle avant JC.

❖ **Latin populaire** : Langues mêlant au latin, différentes expressions régionales et dialectes, parlés dans les territoires sous domination romaine.

❖ **Bas latin** : Parler populaire latin des troupes romaines d'occupation et des anciens légionnaires ayant reçu des terres, dans les Provinces conquises, pour leur retraite, entre 300 et 700 environ.

Latin médiéval : Langue des clercs du Moyen Age, entre 700 et 1500 environ. Les graphies n'étant pas encore unifiées, les copistes des textes de l'époque médiévale transcrivent le toponyme sans souci de l'orthographe, souvent de manière phonétique ou en le rapprochant le plus possible d'un mot ou d'une expression latine.

Il n'y a donc pas toujours de relation entre les noms de lieux d'une région et la langue parlée par la population actuelle de cette même région.

En Velay et en Forez, on situe la colonisation gauloise 300 ans avant JC. De récentes fouilles archéologiques tendent à démontrer que ces deux provinces étaient déjà occupés au néolithique, peut être même avant.

Rappelons que la quasi totalité des habitants à l'origine de nos régions, ne maîtrisent pas l'écriture. Les noms de lieux se transmettent par voix orale.

Issus de langues plus anciennes, ils sont en règle générale, latinisés.

Pour la période du haut moyen-âge, (Mérovingiens, 476 à 751 et Carolingien, 751 à 987) les documents et les informations sur les noms de lieu manquent.

Il semble que les villages gallo-romains existent toujours au X^{ème} siècle. C'est grâce à l'installation des abbayes, puis à la création de cartulaires*, vers 900 environ, que l'on prend connaissance de ces noms de lieux.

Les toponymes de l'époque médiévale n'assurent pas toujours d'une occupation antérieure. Les grandes invasions du III^{ème} et du V^{ème} siècle peuvent avoir détruits ou déplacés des lieux habités.

Une nouvelle installation s'accompagnant alors d'un nouveau toponyme, le précédent est définitivement perdu. Il existe des cas où l'on reprend le même nom, mais avec parfois une installation géographiquement différente.

C'est à l'époque féodale que l'on voit apparaître, les noms de lieux, dans le terrier ou papiers terriers*. Ce registre renferme les lois et usages d'une seigneurie, les droits et conditions des personnes et des biens, dans l'étendue de cette seigneurie.

On y trouve aussi, les déclarations des censitaires*, les baux à cens*, les procès-verbaux des limites de justice, le dénombrement de tous les droits de la seigneurie.

Le terrier décrit de façon très minutieuse la propriété et la situation de chaque parcelle avec leur nom, parfois, un plan dessiné, très sommaire, vient compléter l'écrit.

Ces terriers font l'objet de renouvellements périodiques, généralement tous les 30 ans. Ils sont pour la plupart, rédigés en ancien français (ou vieux français), langue apparue vers le IX^{ème} siècle et utilisée jusqu'au XIV^{ème} siècle (appelée aussi langue romande).

Usson se situe en territoire vellave jusqu'à la Révolution. Les limites départementales entre la Loire et la Haute-Loire ne seront définitives qu'en 1793.

Le Velay se situe à la limite de la langue d'oc et du franco-provençal. A. Boudon-Lasherme précise : *"L'Ance eut autrefois son importance. Son ravin, très profond, marque encore la limite du dialecte occitan. Sur la rive droite la langue d'oc est très proche du provençal et du limousin, sur la rive gauche le patois est déjà à demi-forézien..."*¹.

L'étude des noms de lieux de la commune, présentée ci-dessous est le fruit de recherches dans différents ouvrages de langues anciennes. La toponymie n'est pas une science exacte.

Elle est précieuse pour la recherche archéologique, mais aussi trompeuse parfois. La découverte de noms plus anciens, vient souvent apporter confirmation d'une étymologie, mais peut aussi en faire découvrir une nouvelle, souvent toute différente.

Le toponyme constitue un indice archéologique qu'il faut recouper avec d'autres, comme la prospection au sol. Il est donc un complément de recherche, parfois une confirmation, rarement une certitude à lui seul.

L'expérience montre, qu'un toponyme fait rarement un site archéologique.

Entre les terriers du XVI^{ème} et XVII^{ème} siècle et le cadastre napoléonien (XIX^{ème}), bien des noms de lieu ont changés d'appellation ou ont disparus.

Ces toponymes sont étonnants, parfois étranges. Ils témoignent de l'histoire d'une région et de l'installation des populations qui la colonisent, de leur vie, de leur travail, de leur religion,

* Indique un renvoi au glossaire en fin d'ouvrage

¹ *Le Velay gallo grec* – Albert Boudon-Lasherme

Certains de ces noms ne reflètent plus ce qu'ils ont été par le passé. Ainsi, des terres ou des pâtures sont devenues un bois, une forêt, de même, un marais, asséché à l'époque médiévale, est aujourd'hui une terre fertile.

La toponymie c'est une autre façon de percevoir la géographie d'un pays, une autre façon de voyager. Il suffit de rechercher l'origine de tel ou tel nom de lieu pour découvrir qu'un passé très riche se cache derrière.

C'est un véritable voyage dans le temps, une redécouverte des habitudes, des coutumes et des paysages.

Ils font partie du patrimoine local ou national comme en font partie les monuments historiques.

Tout comme les monuments, ils peuvent être mis en péril. La désertification rurale a pour résultat, l'abandon de ces noms de lieux qui ne sont plus utilisés ou rarement.

Les nouveaux cadastres, ne sont que lettres et chiffres et n'engendre guère la poésie. Quant à la vie citadine, elle ne pousse pas non plus à la découverte poétique, de ces noms de lieux.

Les langues régionales qui ont permis de nommer ces lieux ne sont plus comprises par le plus grand nombre. Les patois se sont perdus.

Il n'y a pas de langues ou de langages qui n'évoluent, en témoigne M. Borel, Conseiller et Médecin Ordinaire du Roi, auteur d'un Dictionnaire de termes de vieux français en 1750, qui cite ces vers de Gilles MENAGE (1613-1692), un contemporain de Molière et Jean de La Fontaine.

*"Or nos chers Maîtres du langage
Vous scavez qu'on ne fixe point
Les langues vives en un point
Tel mot qui fut hier à la mode
Aujourd'huy se trouve incommode
Et tel qui fut hier descrié
Passe aujourd'huy pour mot trié
Après tout, c'est le seul usage
Qui fait et défait le langage"².*

On s'inquiétait déjà du changement de l'orthographe des mots, de leur sens qui changeait aussi et de leur usage.

Ce symbole "👉" fera référence à ce dictionnaire.



² L'orthographe du XVII^{ème} siècle est conservée

USSON EN FOREZ

Terre gauloise, gallo-romaine puis romane, Usson a conservé l'empreinte de son passé et la mémoire de son histoire, dans les noms de ses terroirs d'abord vellaves puis foréziens.

La découverte d'importants sites de "*pierres à bassin*" dites aussi pierres à "*cupule*" sur toute l'étendue de la commune, d'un polissoir de l'époque néolithique, à proximité du hameau de Daniecq, témoigne d'une présence humaine et d'un passé, bien plus ancien encore.

Le passage de l'une des grandes voies de communication de l'époque romaine et gallo-romaine, est la survivance de voies, probablement plus anciennes. La *Via Agrippa* ou *voie Boléne* appelée parfois, *chemin de César*, reliait Lyon, Capitale des Gaules (Lugdunum Caput Gallia) à Bordeaux, en passant par Rodez et Toulouse.

Situé au carrefour de trois provinces, Auvergne (*Arverne*), Velay (*Vellavi* ou *Vellauni*), Forez (*Ségusiave*), Usson fut sans aucun doute à l'origine, un village gaulois, installé au sommet de la colline, comme l'est le château des seigneurs locaux et où se situe le cœur de l'actuel village (emplacement possible d'un oppidum*). De fortes pentes assuraient sa sécurité.

Il deviendra une étape sur la voie de communication entre Lyon et Toulouse et peut-être, un poste frontière important à l'époque gallo-romaine. Un lieu de rencontre privilégié pour les représentants de ces trois provinces.

Le village d'**ICIDMAGO** est connu par deux mentions considérées comme les plus anciennes :

❖ sur la table dite de Peutinger. La carte ou itinéraire de Peutinger (découverte à Worms à la fin du XV^{ème} siècle) du nom de son propriétaire, géographe et humaniste allemand qui la possédait.

Elle représente les grandes voies de communications et les stations (ou étapes) dans l'empire romain. Elle est le reflet du réseau routier de l'époque de Caracalla (211 - 217 après JC.) (*voir figure 2, Carte*).

❖ par l'Itinéraire d'Antonin, avec la dénomination ICIDMAGO.

Ce terme, probablement d'origine gauloise, est un composé de deux termes : *ICID* ou *ICIO* (gaulois avec *ICO*, passé au latin avec *ICIO*, *ICI*, *ICTUS*, *ITIUS*) et *MAGO* (d'origine gauloise).

- La racine *MAGO* se retrouve dans d'autres villes, telles :
 - ▶ Cranton (Aveyron) : Carantomagus = le marché de Carantius.
 - ▶ Millau (Aveyron) : Condatomagus = le marché du confluent.
 - ▶ Condom (Gers) : Condomagus = marché du confluent.
 - ▶ Riom (Puy de Dôme) Ricomagus = marché de Rigo.
 - ▶ Le Vigan (Gard) = Vindomagus.

Ce mot gaulois "*mago*", avec pour sens, *le marché, le champ*, vient du celtique "*magos*" et désigne : *une plaine, un terrain découvert, un champ*. Issu de la racine indo-

européenne "*meg(h)*" avec la signification de "*grand*", latinisé en "*magus*", il prend alors le sens de : *Village agricole occupé par des serfs**, *marché agricole*, *champ*.

Il n'y a donc aucun doute quant à l'interprétation de ce terme par : *champ*, *marché ou village*. Dans le cas d'Usson, comme dans beaucoup d'autres, nous retiendrons la forme : *Marché (lieu d'échanges)*, *village*.

❑ Le radical *ICIO* ou *ICID*, pose d'avantage de problèmes. La plupart des personnes qui se sont penchées sur cette étymologie, y ont vu un nom propre gaulois, *ITIO* ou *ITIUS*. Une hypothèse qui ne peut-être écartée, mais qui simplifie bien les choses en l'absence de recherches.

Une autre hypothèse, formulée au siècle dernier, fait remonter ce terme, au culte de la déesse égyptienne, Isis. Culte très répandu dans la civilisation romaine et gallo-romaine, il sera interdit en 529 ap. JC. par l'empereur Justinien. Une preuve archéologique demeure nécessaire pour accréditer cette thèse.

Pour tenter de définir ce terme, auquel nous ne voyons pas les mêmes origines et significations, nous allons étudier trois autres villes qui relèvent du même radical *ICIO*.

❖ Issoire (Puy de Dôme), autrefois appelée "*Fluvia*" puis "*ICIODORE*" par le roi Arverne Bituitus. La légende veut que le nom de DORIX (fils du roi) soit associé à celui de la déesse Isis. Mais l'étymologie n'a que faire des légendes. "*ICIODORE*", est le résultat d'un composé de deux mots celtiques *ICIO* et *DURO*.

Sidoine Appolinaire au V^{ème} siècle, nous donne une information très précieuse, puisqu'il nomme Issoire : *ITIODURUM*. Terme formé dans ce cas, de *ITIUS* et *DURUM*. Ce dernier terme gaulois, "*DURUM pour DURO*", à le sens de : "*le seuil, la porte, marché enclos, place, forum*" et par extension "*le bourg*".

Itiodurum, serait dans ce cas : "*le marché de.....*" ou "*la ville de*"?

❖ Iseure (Côte D'Or), formé de : *ICIO* + *DORO* (Iciodoro en 763) même origine que la ville d'Issoire.

❖ Yzeure (Allier), est appelé dès 850 *in Vicaria** *ISIOTRENSE*. L'étymologie donnée par la plupart des linguistes, serait issue du gaulois "*ITIO*" latinisé "*ITIUS*" ou "*ICCIUS*" associé au mot "*DURUM*" (ville).

Le terme *ICIO* devenu *ITIUS* apparaît encore dans :

▶ Wissant dans le Pas de Calais : PORTUS ITIUS ou PORTUS ICCIUS - Jules César l'évoque à deux reprises (*V. 2.3 et V. 5.1*) "*à partir de ce fort, la traversée était très facile vers la Grande Bretagne, qui est à trente mille pas environ du continent*".

On note enfin, un hameau dénommé *Usson*, de la commune de Chassignoles, canton d'Auzon dans le département de la Haute-Loire, portant l'appellation de : *In aice brivatensi villa ICIO*, en 843 et 946 au cartulaire de Brioude.

Ces différentes localités, situées en des points géographiquement très différents, présentent un point commun. Elles sont toutes situées à proximité de l'eau.

Il faut donc reconnaître que le radical gaulois *ICO*, latinisé *ICIO* serait issu du radical gaulois *IC* pour "*eau*". Ce radical a laissé en Gaule, plusieurs hydronymes* et toponymes relatifs aux sources sacrées et quelques théonymes³.

³ Les noms d'origine gauloise – Jacques Lacroix, Ed. Errance, 2003. p 28

On retrouve ce radical dans l'Oisans, territoire des *ICONIENS*⁴, habitants le long de la Romanche⁵, que l'on aurait bien pu appeler les "*Gens de l'eau*" ou "*peuple de l'eau*".

Ce même radical est présent dans le nom de déesses des eaux comme *ICAUNA* ou *ICOVELLAUNA*. Cette dernière, est connue à Metz comme la déesse des sources.

On retrouve enfin ce radical, associé au mot gaulois *-RANDE* désignant : "*la frontière*". Il existe en France, mais aussi en Belgique une grande quantité de toponymes issus de ce modèle : *ICO+RANDA*. La frontière étant dans ce cas, un fleuve ou une rivière mais aussi un ruisseau. (*Voir carte en annexe : fig. 1*)

Si l'on considère le terme "*MAGOS*" au sens de *village, regroupement de population*, ce qui nous paraît être le cas à l'époque gallo-romaine, nous ne pouvons écarter un culte à l'une des déesses, *ICAUNA* ou *ICOVELLAUNA*, voire à une déesse locale comme c'est souvent le cas à cette époque.

L'eau étant une denrée vitale, l'existence d'un cours d'eau ou de sources est indispensable à l'implantation de *villas* ou d'agglomérations gallo-romaines. *ICIOMAGO* (Usson), n'a pas pu échapper à cette règle. Point de passage obligé de la *Via Agrippa*, dite *Via Bolèna* ou *Chemin de César*, les légions, les courriers, les voyageurs, devaient pouvoir se ravitailler en eau.

Difficile d'imaginer que les constructeurs de l'époque féodale, n'aient pas pourvu le château, d'un point d'eau à l'intérieur de l'enceinte fortifiée. Il existait au centre du bourg, plusieurs sources ou puits, que l'on voit encore sur les anciens cadastres.

Plusieurs maisons du bourg sont encore équipées d'un puits. L'avènement de l'eau courante, les a relégués à de simples décorations.

Force est donc de constater que *ICIOMAGO* (Usson), répond aux mêmes caractéristiques hydronymiques que les autres villes citées.

ICOMAGO, latinisé *ICIOMAGO* aurait été : "*le marché ou le village d'Icauna*", ou, "*le marché ou la ville d'Icovellauna*". Mais aussi, "*le marché aux sources*", "*la cité des sources*". A l'appui de cette hypothèse, nous ajouterons qu'un quartier d'Usson, porte le nom de *DUE* (la due).

En langue d'oc, sous la forme *DOUS*, mais aussi, *Doua*, *Douys*, il désigne une source. *Dous* aurait pour origine gauloise, "*Devona*" qui signifie : divine.

DUE peut donc être une altération de *Dous*, imposée par l'église vers l'an mille, pour christianiser des cultes païens qui avaient lieu près des sources.

La montagne de Doue en Velay, où fut édifiée une abbaye (*Dua* en 1312), "*aurait pu prendre le nom primitif de la source dite Fontaine de l'ombre, à proximité de laquelle subsistaient les restes d'un dolmen*".

Il existait dans la mythologie celto-nordique un dieu *Font*, dieu des sources, inséparable de l'idée d'abondance. Ce dieu *Font* est probablement parvenu jusqu'aux romains pour donner le latin "*font*" et l'occitan "*fount*", qui désigne une fontaine ou une source, souvent sacrée⁶.

ICIOMAGO est donc pour nous, "*la cité des sources*", ou "*le marché des sources*".

⁴ Iconiens = Iconii ou Uceni, peuple gaulois du sud-est de l'Isère

⁵ La Romanche : prend sa source au Mont Pelvoux et se jette dans le Drac, affluent de l'Isère.

⁶ Les origines de l'Arbre de Mai, Christian Mandon, 2003.

Les peuples gaulois se déplacent, migrent ou s'expatrient. Ainsi, les Senons se déplaceront entre la Lorraine et la Bretagne avant de fonder la ville de Sens. Le nom Allobroges, signifie, "*ceux qui viennent d'un autre pays, étrangers*"⁷.

On le voit, nos ancêtres les gaulois, conquis par d'autres peuples, obligés de quitter leurs villages et leurs terres, cherchaient à s'installer sur d'autres terres peut-être plus hospitalières. Pourquoi ne pas envisager que des Iconiens soient venus s'installer sur les terres Ussonaises ?

Dans ce cas, IC(I)OMAGO pourrait être : "*Le village des Iconiens*". Une hypothèse qui pourrait paraître farfelue, si ce n'était la réalité des migrations des peuples gaulois, à travers toute la Gaule. Les noms de ces peuples, les toponymes laissés et des traces archéologiques, en témoignent. Mais là encore, nous constatons un manque évident de preuves archéologiques.

Si l'on se réfère uniquement au latin, le terme "*ICIO*" de "*ICO*" signifie : frapper, battre ou conclure un traité. La conclusion d'un traité signifie en générale, la paix.

Dans ce cas, nous aurions : *ICIOMAGO* = *le marché du traité, le champ du traité, ou, la ville du traité.*

En prenant "*ICTUS*", participe passé de "*ICO*", nous avons le sens de : "*coup donné, heurt, choc...*", que l'on peut assimiler à un affrontement, une bagarre entre deux clans. Nous aurions alors : "*le champ de bataille*" pour lequel nous émettons toutes les réserves.

Les frontières sont sources permanentes de conflits entre peuples gaulois. Bien que le bourg d'Usson soit situé aux confins géographiques de trois nations gauloises, rien ne permet d'affirmer qu'il y ait eu en ce lieu, un conflit et un quelconque traité signé entre ces différents peuples. Rien ne permet d'affirmer le contraire. Que les peuples gaulois se soient souvent affrontés pour des questions de frontières, cela a sans doute été le cas ici comme ailleurs, mais rien ne le prouve et toute interprétation en ce sens ne seraient que conjecture.

Enfin, ICID, semble résulter d'une faute, faite par un copiste, qui a confondu un O avec un D. Ce terme n'a pas de correspondance, ni de traduction possible en gaulois ou en latin, sauf à lui accorder le fait d'être un composé d'abréviations latines.

La plupart du temps, les inscriptions lapidaires sont composées d'abréviations qui réduisent la taille des mots et permettent de placer plus de texte sur une surface parfois exigüe.

Ainsi IC peut vouloir dire : *In Civitate* ou *Imperator Caesar*, par exemple. De même, ID donnerait : *InterDum* ou *IDus*. A notre connaissance il n'existe pas de noms de villes ou de villages gallo-romains composés d'un pareil assemblage de locutions. Une hypothèse en ce sens paraît peu vraisemblable et nous l'écarterons.

En l'absence de découvertes archéologiques prépondérantes sur la commune, il semble qu'il soit difficile d'affirmer quoi que se soit.

Des tessons de poterie, quelques pièces de monnaies, permettent déjà quelques hypothèses quant à la datation de la présence humaine sur la commune à l'époque gauloise puis gallo-romaine.

Le passage d'une voie romaine importante, dite *voie Bolène*, reliant Lyon Capitale des Gaules (Lugdunum Caput Gallia) à Bordeaux, une borne milliaire au nom de Maximin le Thrace (173 – 238 après JC) malheureusement perdue, une statue équestre mutilée, des mentions sur la table de Peutinger et sur l'Itinéraire d'Antonin, démontrent s'il en est, l'importance du bourg d'ICIOMAGO (Usson) à cette époque.

⁷ Les noms d'origine gauloise, T.1, Jacques Lacroix. 2003

Chaque découverte future, enrichira plus encore, la connaissance et l'étude de la cité gallo-romaine d'ICIOMAGO, devenue quelques 2000 ans après, USSON EN FOREZ.

ICIOMAGO

"La cité des sources".

USSON en Forez



Merci à Jacques Lacroix, spécialiste de la langue gauloise Université Paris Sorbonne et à Jacques Verrier (GRAL) pour les remarques et les informations qu'ils m'ont adressés.

Extrait de l'ouvrage : Les noms de lieu – Usson en Forez – Introduction à la toponymie. © Patrick Rossi 2004.